

## Politiques Qualité Gestion des Risques

Hôpital Gériatrique et Médico-social de PLAISIR (HGMS) / CH J.-M. Charcot

La politique Qualité Gestion des Risques établie par la Direction Qualité Gestion des Risques en collaboration avec les Commissions Médicales des Établissements (C.M.E.), de J.-M. Charcot et de l'HGMS constitue une étape intermédiaire et transitoire en regard de la fusion à venir entre les deux établissements<sup>1</sup>.

Ainsi, le choix a été fait de poursuivre les deux politiques qualité existantes et mises à jour, jusqu'en décembre 2017. A posteriori de la fusion, la Direction et la Présidence de la CME engageront l'ensemble de la communauté hospitalière à redéfinir les contours et à mettre en œuvre une Politique qualité gestion des risques, dont les axes stratégiques seront définis pour les 5 ans à venir (2018-2022).

A l'instar des précédentes politiques, la nouvelle unifiée, rappellera l'engagement du nouvel hôpital à maintenir le partage des valeurs et des enjeux entre les différents acteurs, notamment les professionnels, quel que soit leur type d'exercice, et les usagers, qu'ils soient représentants mandatés ou usagers-citoyens concernés par les missions de service public de l'établissement.

Entre autres, ces valeurs sont le respect mutuel, la loyauté, la transparence, l'impartialité, la confidentialité et celles qui participent à l'éthique : l'humanité, la dignité, la solidarité....

En ce qui a trait aux enjeux, plusieurs communs aux deux précédentes politiques seront poursuivis :

- Prendre en considération les demandes exprimées par les usagers et celles des équipes pluri-professionnelles ;
- Décliner en actions concrètes une stratégie de gouvernance revisitée à l'issue de la fusion. Celles-ci devront coupler les objectifs de qualité et sécurité à ceux de l'efficacité économique ;
- Améliorer la performance de nos organisations et pratiques en privilégiant une approche transversale des activités de soins et médico-sociales grâce à l'engagement de tous.

Pour mettre en œuvre cette nouvelle politique, trois axes principaux font déjà consensus et seront déclinés en objectifs opérationnels et plans d'actions sur la période 2018-2022 :

Axe n° 1 : Développer une culture partagée de la sécurité des soins et les pratiques de management qui y sont associées

Axe n° 2 : Assurer la qualité et la sécurité des soins

Axe n°3 : Développer un climat de confiance et de satisfaction des usagers, des partenaires internes et externes

<sup>1</sup> - Fusion qui interviendra au 01/01/2018